

SANTÉ-SOCIAL Le Ceff, à Saint-Imier, présente sa filière infirmiers ES. Après trois années pilotes, elle est définitivement homologuée et fera l'objet d'une séance d'information demain.

C'est un privilège pour la région!

BLAISE DROZ

Une séance d'information au public aura lieu demain, à 17h30, à la rue Agassiz 12 à Saint-Imier, sur le site secondaire du Ceff Santé-Social (Centre de formation professionnelle Berne francophone). Le but? Donner toutes les informations utiles à d'éventuels intéressés à la formation ES (Ecole spécialisée) en soins infirmiers. Les participants y apprendront que pour être admis, les candidats doivent posséder un CFC ou un titre jugé équivalent du domaine des soins ou d'un autre domaine à condition d'être motivé à changer d'orientation professionnelle.

Une nouvelle volée a débuté son cursus de trois ans qui alternera chaque six mois entre périodes de cours théoriques en école et de stage pratiques dans des institutions de la région. Cette volée compte 19 élèves. «Un nombre idéal pour effectuer du bon travail en classe», explique le directeur du Ceff Santé-Social Daniel Roulin, qui ajoute: «Nous pouvons accueillir un maximum de 24 élèves par volée.»

Une prochaine volée sera constituée cet automne pour débuter en février 2016. Aussi, les intéressés ont intérêt à se manifester sans retard.

C'est en septembre 2012, qu'une première volée pilote d'élèves avait entamé une formation d'infirmiers et infirmières ES au Ceff Santé-social de Saint-Imier. Une deuxième volée pilote lui avait emboîté le pas en février 2013. A l'heure actuelle, les premiers élèves de cette formation ont terminé leurs trois ans de formation le 7 août dernier. Ils recevront leur diplôme vendredi et entrent désormais sur le marché du travail. Supervisée par des experts



Les élèves de la filière ES en soins infirmiers suivent une formation de qualité et reconnue au Ceff Santé-Social de Saint-Imier. SP

mandatés par la Confédération durant les trois ans qu'elle a duré, cette formation a également fait l'objet de trois audits qui ont convaincu les experts que les conditions pour la reconnaissance de la filière étaient remplies.

Une longue marche

Aussi, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri) a délivré la reconnaissance de cette filière le 2 juillet.

La longue marche vers la reconnaissance n'a toutefois pas été facile. On se souvient des réactions très négatives des cantons romands qui jugeaient

cette filière inadéquate parce qu'ils ont fait le choix de lui préférer la seule formation supérieure type HES (Haute école spécialisée).

Persuadé que la filière ES a également sa place et conforté en cela par la pratique qui a cours en Suisse alémanique, le canton de Berne a tenu bon et le Ceff Saint-Imier peut désormais délivrer des diplômes autorisant leurs titulaires à porter le titre légalement protégé d'infirmier ou infirmière diplômé ES.

Cette filière de formation de niveau tertiaire non universitaire, offerte dans la partie francophone du canton de Berne, est toutefois réservée exclusive-

ment aux ressortissants bernois. Le Ceff Santé-Social la qualifie de privilège pour la région.

Les cantons romands qui ne sont pas favorables à la filière ES vont-ils toutefois permettre à leurs hôpitaux et institutions médicales de reconnaître les diplômes délivrés à Saint-Imier et d'engager leurs titulaires? Daniel Roulin pense que oui.

«A ma connaissance, rien n'indique qu'ils voudraient s'y opposer et je sais que certains de nos élèves songent à postuler en Romandie.» En outre, il ne faut pas perdre de vue que la Suisse souffre toujours d'une pénurie de personnel infirmier et qu'elle recrute encore largement à l'étranger.

D'ailleurs, la formation ES de Saint-Imier a été organisée il y a quatre ans afin de combler une lacune identifiée par l'organisation du monde du travail de la partie francophone du canton de Berne dans les domaines santé et social. Elle répond aux attentes manifestées clairement par les établissements de soins de la région.

Brochure bien documentée

Outre la séance d'information de demain, le Ceff Santé-Social a édité une brochure richement documentée. Elle explique le déroulement de la formation qui alterne cours théoriques et stages pratiques. ●

COURTELARY Archives de la caisse d'épargne confiées au Cejare

Soucieuse de la préservation de ses riches archives historiques, la Clientis caisse d'épargne CEC SA, ancienne Caisse d'épargne du district de Courtelary, en a confié le classement et l'inventaire au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (Cejare). Les archives de l'établissement bancaire fondé par le doyen Morel en 1829 sont ainsi conditionnées pour une conservation optimale. Le fruit de ce travail est maintenant à la disposition de la banque et de la recherche académique.

Avant de conserver toutes les archives dans un local équipé, il a fallu les identifier, les réunir, puis procéder au tri, au classement et à l'inventaire, avant de les conditionner dans du matériel professionnel. Les documents n'ont pas seulement une valeur «historique», ils participent aussi à la bonne marche de l'entreprise, qui jouit ainsi d'un aperçu très clair des documents qu'elle possède. Un partenariat a été conclu entre la CEC et le Cejare pour assurer un suivi. ● MPR - COMM

GORGES DE COURT Voiture dans le talus

Une voiture a effectué une sortie de route dans les gorges de Court hier vers midi. Agé de 46 ans, le conducteur circulait de Moutier en direction de Court quand son véhicule a dévalé le talus pour terminer sa course 30 mètres plus bas, sans atterrir dans la Birse. Selon le porte-parole de la police cantonale bernoise Christoph Gnägi, les causes de l'accident ne sont pas encore déterminées. Mais il est établi qu'aucun autre véhicule n'a été impliqué. S'agissant du conducteur, il serait parvenu à s'extraire lui-même de sa voiture avant l'arrivée des secours. Apparemment en bonne santé, il a toutefois été transporté en ambulance à l'hôpital pour un contrôle. Une dépanneuse a été dépêchée sur les lieux pour récupérer la voiture. Le Centre de renfort, d'intervention et de secours de Moutier est venu lui prêter main-forte et contrôler qu'aucun liquide n'a été déversé dans la Birse. ● CBU

TRAMELAN Honneur à Albert Gobat

Prix Nobel de la Paix en 1902, l'illustre Tramelot Albert Gobat, dont on a fêté l'an passé le 100e anniversaire de sa mort, sera honoré samedi 29 août. Les six stèles de la paix, œuvres des artistes locaux Jacqueline Chaignat, Esther Ganz, Claudine Houriet, Jean-Pierre Béguelin, Pierre Nicolet, Noël Jeanbourquin, érigées le long du chemin Devant-Ville, seront inaugurées à 10h30. Auparavant, la plaque commémorative dédiée au Prix Nobel sera inaugurée devant la cure protestante. La cérémonie officielle sera animée par l'ensemble Tramusica et ponctuée par les allocutions du maire Philippe Augsburger, Milly Bregnard et Verdiana Grossi, du Bureau international de la paix. ● MSB

ACTIVITÉS SPORTIVES

Subventions pas coupées

Trompettiste émérite, Peter Gasser (PSA, Bévillard) avait sonné le boute-selle. Curleur raffiné, Pierre-Yves Grivel (PLR, Biemme) avait lancé la première pierre. Quant à Pierre Amstutz (Les Verts, Corgémont), il avait rejoint la partie pour prouver que les écolos n'ont rien contre le sport quand il est exempt de seringues et de pilules.

Ces trois mousquetaires souhaitent charger le Conseil-exécutif d'intervenir auprès de la Confédération pour ne pas diminuer les montants des subventions Jeunesse + Sport (J+S): «En cas d'échec, en fulminaient-ils d'avance, le canton devrait s'engager à compenser les diminutions de subventions octroyées...»

Il convient de rappeler que l'Office fédéral du sport avait annoncé en mars une réduction importante des subventions à partir d'août 2015. Une diminution qui serait en moyenne de 25%. Inutile de maintenir le suspense. Au cours de la session d'été 2015, les Chambres fédérales ont approuvé un crédit supplémentaire à hau-

teur de 17 millions pour le financement de J+S durant 2015: «La diminution des subventions qui devait intervenir le 1er août 2015 ne sera donc plus nécessaire», se réjouit l'Ours, soulagé de ne pas devoir soulager sa propre bourse.

Et comme un bonheur ne vient jamais seul, diverses motions adoptées par le parlement fédéral chargent nos Sept Sages de veiller à ce que les montants annuels nécessaires au maintien des subventions J+S à leur niveau actuel soient mis à disposition dès 2016. Ainsi, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter de 20 millions les moyens consacrés à J+S chaque année.

Dans ce contexte, et comme le vigilant conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser avait envoyé un courrier à l'ensemble de la Députation bernoise aux Chambres fédérales l'invitant à approuver le crédit supplémentaire pour J+S, le Conseil-exécutif estime que l'exigence formulée dans la motion est remplie. Il propose donc d'accepter ce point comme étant déjà réalisé. ● PAB

SAINT-IMIER Bisbilles au sein du Parti socialiste.

Le PS rompt avec Michel Bastardoz

«Disons que l'on s'est séparé d'un commun accord!» Plutôt conciliant, Jacques Zumstein, figure charismatique du PSJB (Parti socialiste du Jura bernois) imérien, confirme avec une petite nuance la rumeur qui circulait à Saint-Imier, indiquant que le parti à la rose ne souhaitait plus la présence en son sein du conseiller de ville Michel Bastardoz.

«Il montrait que la vie du parti ne le concernait plus, ne participait plus aux séances de fraction et ne remplissait pas ses autres obligations de membre. C'était de plus en plus un électron libre et nous avons clarifié les choses après en avoir discuté avec lui», indique l'ancien maire de Saint-Imier. Michel Bastardoz a été tour à tour conseiller de ville pendant plus de deux législatures, puis conseiller municipal durant une législature de 2007 à 2010, mais non réélu suite à la vague de fond qu'avaient suscitées les candidatures d'Aline Ruchonnet et Danièle Kiener. Depuis, il était redevenu le conseiller de ville très actif sur les dossiers qui lui tiennent à cœur mais souvent râleur et peu collégial. Michel Bastardoz confirme la nouvelle en précisant que: «Ils m'ont bien aidé à choisir de quitter le parti.»

Mis de côté?

Là où l'affaire se corse, c'est que Michel Bastardoz est l'actuel vice-président du Conseil de ville. «J'y ai été élu en tant que représentant du PS dans le cadre du tournus entre partis. Il faudra définir si ce poste revient à ma personne ou au Parti so-



Michel Bastardoz et le PS imérien, c'est fini. SP

cialiste. Si je dois redescendre de la tribune, je deviendrai un élu indépendant et il faudra me trouver une place individuelle.» Quant aux causes de cette rupture, Michel Bastardoz l'explique de diverses manières. Selon lui, c'est plutôt le parti qui l'a mis de côté, plutôt que lui qui a choisi de rouler pour son propre compte. «Et quoi qu'il en soit, par la manière de procéder des vieux caciques, le PS est en train de perdre ses forces vives et ses électeurs. C'est regrettable.» ● BDR